

<https://www.snetap-fsu.fr/Une-rentree-inquietante-et-sous-haute-tension-Une-fois-n-est-pas-coutume.html>



# **Une rentrée inquiétante et sous haute tension... Une fois n'est pas coutume !**

- Nos Actions - Le SNETAP-FSU dans les instances - Comité Social d'Administration de l'Enseignement Agricole (CSA EA) -

Date de mise en ligne : mercredi 10 septembre 2025

---

**Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés**

---

[https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH114/dlcsa\\_ea-f5e75.jpg](https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH114/dlcsa_ea-f5e75.jpg)

Comment la rentrée de Madame la ministre, elle-même en situation précaire, a-t-elle pu se faire sereinement à Poitiers-Venours alors que le plafond de l'austérité annoncée nous écrase toutes les heures un peu plus ?!

La ministre Annie Genevard a présenté ses priorités pour former les futures générations de professionnel.les aux métiers de demain :

Priorité 1 : attirer davantage dans les formations agricoles pour renouveler les générations.

Priorité 2 : former aux compétences d'avenir et aux métiers de demain

Priorité 3 : former aux transitions climatique et environnementale

Priorité 4 : amener encore plus de femmes vers le métier de cheffe d'exploitation agricole

Ces 4 priorités en lien avec la LOSERGA, nous y souscrivons... De même, titrer en Une du numéro d'Alim'agri de rentrée "Nouvelles générations - Préparer la relève" est la couverture qu'il fallait faire ! Oui mais encore une fois, la communauté éducative de l'enseignement agricole ne peut continuer de se payer de mots et de papier glacé... Donc, n'en déplaise, les personnels ne se tairont pas tant que des moyens à la hauteur des besoins et des enjeux auxquels le service public se doit d'être en mesure de répondre ne seront pas au rendez-vous !

**Des moyens en terme de [DGH](#)**, permettant d'accueillir et de former davantage de jeunes, mais dans des conditions conformes aux référentiels et propices aux apprentissages... et non, avec des dédoublements systématiquement refusés parce que pas financés !

Les agent'es n'en peuvent plus de cette situation récurrente où tout est soumis à réduction, au détriment de la réussite des élèves et du bien-être au travail des agent-es !!

Ainsi, supprimer des emplois "pour faire plus et mieux", c'est juste indécent et mensonger... sachant que les premiers stigmates de cette politique récessive ont déjà fortement impacté la préparation de cette rentrée, avec des incertitudes parfois jusqu'à la pré-rentrée sur les classes ouvertes ou gelées ou encore l'enterrement prématuré de projets ayant pourtant initialement reçu des avis favorables mais parce qu'étant hors du coeur de métier (au moins de [BTS GPN](#) pour ne citer que ces exemples). On peut encore évoquer la mise en oeuvre des bachelors qui reste pour le moins incertaine quant à leur déploiement. Nombre de [DRAAF](#) semblent ainsi pousser les projets vers la seule modalité par apprentissage, ce qui apparaît pour le moins paradoxal au regard des mesures d'austérité qu'on tend à vouloir imposer. En effet, le calcul et les études démontrent que l'apprentissage coûte deux fois plus cher que la formation initiale...

Cherchez l'erreur.

**Des moyens en termes de personnels**, avec les difficultés que l'on sait pour recruter, attirer vers des métiers de l'éducation désormais en crise profonde... et pas du fait de la "faute à pas de chance", mais de politiques irresponsables ayant abîmé nos métiers ! Et l'on sait d'ores et déjà que ce n'est assurément pas le "pacte enseignant" qui, bien au contraire passé l'effet d'aubaine, la déconvenue sera majeure une fois que cette gabegie d'argent public aura cessé... sachant que l'exclusion de l'ensemble des autres membres de la communauté de travail dudit dispositif produit déjà ses effets démobilisateurs pour le"la [TFR](#) investie dans la mission de coopération internationale ou encore l'infirmier-e au coeur des ESS, GEVASCO, aménagements des épreuves, et autres dossiers MDPH... laissant la place à un.e éphémère enseignante ou [CPE](#) "référent-e handicap" pactée...

Pour revenir aux enseignant-es manquant à l'appel en cette rentrée, à J + 4 de la rentrée, on ne peut faire que le constat comme chaque année maintenant du nombre indécent de postes d'enseignant.es vacants... Les parents en

sont conduits dans notre pays à assigner l'Etat devant les tribunaux. C'est un manquement à nos missions, c'est faire preuve d'irresponsabilité ! Par contre, sous couvert de "mentorat" ici ou "d'experts associés" là, on organise, avec le sourire, l'entrée d'entreprises privées dans les classes...

20 ans après la loi sur l'école inclusive, l'Élan Commun dénonce une précarité inacceptable pour les [AESH](#) et des établissements encore trop peu adaptés pour l'accueil des élèves en situation de handicap.

Pour les [AESH](#) et les AED le ministère doit pouvoir offrir une réelle perspective de reconnaissance d'un statut ainsi que l'amélioration globale de la gestion de ces agent.es ainsi que de leur environnement professionnel.

Enfin, l'enseignement agricole public ne pourra pas être au rendez-vous des enjeux, et ne pourra pas relever tous les défis s'il ne revalorise pas le statut de ces agent.es, leur rémunération, s'il maintient dans la précarité un nombre de plus en plus importants de non titulaires.

Le recours structurel à la précarité est une orientation dangereuse et suicidaire.

**Concernant la FCPA**, dans certaines régions les mesures de restrictions budgétaires par les conseils régionaux se sont traduites par des plans antisociaux !

Pour certain.es collègues, la nécessité absolue et vitale de compléter leur service s'est souvent heurtée à un mur d'incompréhension. Nous dénonçons l'absence d'accompagnement des agent.es qui ont subi une baisse de quotité de temps de travail. Cette lacune est en contradiction avec l'article L121-3 qui précise que pour les agent.es dont la durée du travail est inférieure ou égale à 70 %, l'administration doit informer les agent.es des possibilités d'exercer une autre activité et des démarches à accomplir. Nous demandons que des procédures similaires à celles des agent.es contractuel.les d'État sur les compléments de service soient mises en oeuvre pour les ACB de nos centres de formation.

Les concertations nationales pour améliorer les conditions d'emploi des ACB dans les CFAA [CFPPA](#) se doivent d'aboutir à un réel accord permettant une harmonisation des conditions de travail sur l'ensemble du territoire, un accord mieux disant pour tous et toutes.

## Épilogue...

L'enseignement agricole : école de la réussite

L'enseignement agricole n'a jamais autant compté d'apprenant.es, grâce une forte dynamique d'attractivité : +7 % d'élèves et d'apprentis en cinq ans ;

Des formations de la 4e au diplôme ingénieur préparant à plus de 200 métiers du vivant ;

Des taux d'emploi en moyenne supérieurs de 5 points à ceux de l'éducation nationale ;

Des taux de réussite aux examens particulièrement élevés (plus de 88%) et supérieurs à ceux de l'année passée.

Une fois que l'on a rappelé cela... et qu'on l'on se souvient que l'on est d'abord ce que l'on fait, que c'est en agissant que nous prouvons notre valeur, que nous donnons sa véritable forme à ce que nous avons dans le ventre, dans notre coeur... et bien l'essentiel reste à faire ! En effet, nous ne sommes pas condamnés à ne pouvoir installer, toutes voies de formation confondues, que 13 à 14 000 agriculteur.trices par an ou à accompagner a minima la nécessaire transition agroécologique... mais faut-il encore qu'on nous en donne les moyens en accueillant et en formant "plus et mieux encore" toutes celles et ceux qui font le choix des métiers du vivant !

On redonnera à notre ministre le mot de la fin et chacun.e sera à même de mesurer ainsi le chemin qui reste à parcourir "de la coupe aux lèvres" - citons la fin de son édito dans le numéro Alim'agri de rentrée : " Enrayer le vieillissement de la population et renforcer notre souveraineté en matière alimentaire : face à des défis d'une telle ampleur, il n'y a pas de grand soir, mais des étapes dans la bonne direction. Cette loi d'orientation en est une".

Certes...

Alors parce que nous ne renoncerons pas, nous avons déposé dès le mois de juillet un préavis de grève en intersyndical du 29 août au 31 décembre afin de permettre aux personnels de l'[EAP](#) de peser à la fois sur les conditions de cette rentrée et pour influencer sur le budget qui conditionnera la suivante. Depuis, le contexte socio-économique et politique s'est encore durci et obscurci, mais là encore notre rôle en tant que syndicats de lutte et de transformation sociale c'est d'inviter les agent.es de notre ministère à se mobiliser dès le 10 septembre prochain pour exiger une rupture avec les politiques du renoncement qui sont à l'oeuvre depuis de trop nombreuses années maintenant et qui présentent comme inéluctable ce qui ne saurait l'être à savoir le creusement continu des inégalités sociales à rebours de la justice fiscale et écologique ! Non les citoyen.nes et professionnel.les que nous sommes ne renoncerons pas à des campagnes vivantes, une alimentation saine, un environnement préservé, des salaires et des pensions dignes, en un mot au progrès social !

[https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH88/bandeau\\_e\\_lan\\_commun-6-7e819.png](https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH88/bandeau_e_lan_commun-6-7e819.png)